

Stoneham, le 15 mai 2005

Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE)  
A/s Présidente  
Édifrice Lomer-Gouin  
575, rue St-Amable, bureau 2.10  
Québec QC G1R 6A6

**Mémoire : prolongement de l'autoroute 73 (secteur Stoneham / St-Adolphe)**

**Présentation**

Madame, Monsieur, nous sommes deux citoyens et résidents de Stoneham (secteur St-Adolphe) qui avons décidé d'écrire un mémoire afin de mieux faire connaître notre point de vue sur le projet de prolongement de l'autoroute 73 entre Stoneham et Saguenay, et plus particulièrement dans le tronçon situé entre les kilomètres 63 à 67 (secteur St-Adolphe). Nous, soussignés, sommes contre le projet dit de « Contournement » dans le secteur St-Adolphe et cela pour plusieurs raisons que nous allons élaborer ultérieurement. De plus, nous aimerions souligner que nous n'avons reçu aucune aide, ni aucun support technique et financier (aide gouvernementale, subvention...) que ce soit pour nous aider à réaliser ce mémoire.

**Pourquoi sommes-nous intéressés à ce projet ?**

Nous sommes propriétaires dans le secteur St-Adolphe depuis 1970 et nous avons choisi d'y demeurer depuis 1976 (soit depuis près de trente ans) afin d'y élever notre famille et de profiter de la quiétude d'un milieu naturel.

Nous aimerions signaler notre appui au prolongement de l'autoroute 73 dans son ensemble car elle permettra à tous les usagers de la route (locale, régionale et provinciale) d'avoir une sécurité largement accrue. Nous sommes également, en accord avec le Ministère des Transports, avec les projets de construction pour les tronçons des kilomètres 60 à 63 et des kilomètres 67 à 84.

**En quoi le prolongement de l'autoroute 73 va-t-il influencer l'environnement et la qualité de vie de notre milieu ?**

D'ailleurs, dès le départ, nous nous questionnons sur le pourquoi d'un tel contournement et nous sommes certains qu'avec ce projet dit de « Contournement dans le secteur St-Adolphe » :

1<sup>e</sup> que notre qualité de vie sera grandement affectée par la destruction d'un milieu naturel sur une bande de plusieurs centaines de mètres de largeur et sur plusieurs kilomètres de distance ;

2<sup>e</sup> que l'environnement en sera une fois de plus pour ses frais (et la journée où il arrivera un accident écologique, on déclarera qu'on a prévu des solutions de rechange !!!). Alors, pourquoi ne pas garder cette portion de route (entre les kilomètres 63 à 67) dans le tracé actuel plutôt que d'aller encore une fois saccager notre milieu naturel ;

3<sup>e</sup> que le projet dit de « Contournement » prévoit couper le bas de la vallée de St-Adophe en deux parties par une autoroute et par des viaducs immenses ainsi qu'une voie de service (avec également un viaduc) afin d'enjamber la rivière des Hurons dans un secteur où elle révèle tous ses charmes aux résidents, aux visiteurs ainsi qu'aux nombreux artistes qui la côtoient en toutes saisons depuis des décennies ;

4<sup>e</sup> qu'en approchant cette autoroute du secteur habité (rue Whalen, rue St-Edmond et rue Presqu'île où l'on retrouve près de cinq cents habitants soit environ 10% de la population globale de la municipalité de Stoneham), cela augmentera la pollution sous plusieurs formes :

- \* au niveau visuel (avec entre autres, la construction de viaducs en béton non intégrés au paysage...)

- \* au niveau olfactif (avec des odeurs d'échappement des centaines de camions et d'automobiles qui y circulent quotidiennement...)

- \* au niveau sonore (avec des interférences dues à une circulation qui est toujours plus dense d'année en année...).

5<sup>e</sup> qu'en segmentant en deux parties, la rue Whalen, on n'aura rien fait-là pour améliorer la qualité de vie des ces personnes et de ces familles qui ont choisi la nature comme lieu de résidence principal.

### **Ce projet demeure-t-il acceptable dans notre milieu ? Pourquoi ?**

Ce projet demeure acceptable pour notre milieu, en autant que le Ministère des Transports accepte de revoir ses plans et privilégie sa première position (soit le projet dit dans « L'axe ») avec une variante cependant (soit avec une bifurcation vers l'est et en direction nord) à l'entrée de la rue St-Edmond afin de pouvoir conserver les résidences des rues Paré et Ouellet et de ce secteur du boulevard Talbot qui s'est davantage urbanisé au fil des années.

### **L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur notre milieu ? Pourquoi ?**

Non, nous ne croyons pas que l'option proposée, soit le projet dit « Le contournement » aura le moins d'impacts négatifs sur notre milieu de vie car au lieu de privilégier un lien existant depuis près de deux générations (soit l'actuel boulevard Talbot entre les kilomètres 63 à 67), cette option dite de « Contournement » aura des impacts majeurs au niveau de la destruction d'une large bande de forêt dans notre secteur, des conséquences

dommageables à court, moyen et long terme sur l'environnement en créant un autre corridor (non nécessaire) dans notre habitat naturel et à courte distance sur la rivière des Hurons et des ruisseaux qui l'approvisionne. En plus, l'option dite de « Contournement » ira fractionner la rue Whalen en deux parties (Incroyable !!!).

Est-on obligé d'en faire autant et d'isoler de cette manière des gens qui ont choisi d'habiter un endroit aussi naturel que le nôtre ???

**Selon vous, y a-t-il des éléments de ce projet d'autoroute qui devraient être modifiés ? Lesquels ? Comment ?**

Nous croyons (et nous en avons discuté avec plusieurs voisins au cours des derniers mois) que le projet dans sa forme actuelle renie les fondements mis de l'avant par le Ministère des Transports au printemps dernier dans lequel il préconisait une autoroute dite dans « L'axe » qui minimisait de beaucoup les impacts sur notre milieu naturel.

Nous croyons que le projet devrait s'inspirer de ce tracé où la future autoroute serait dans l'axe entre les kilomètres 60 et 63 et entre les kilomètres 63 et 67 puisqu'elle y est déjà depuis près de deux générations et que peu de constructions y furent érigées au fil des années et que le milieu naturel a su s'adapter à cette route provinciale existante (la 175).

**Selon vous, ce projet devrait-il être autorisé ? Pourquoi ?**

Puisque ce projet est une priorité de niveau 1 pour notre secteur en raison de la sécurité des usagers de la route et de la diversité de la circulation qui fréquente l'artère actuelle (qui a pour nom route 175 ou boulevard Talbot) et qui en rend la fréquentation très dangereuse pour ces usagers, ce projet d'autoroute devrait être réalisé dans les meilleurs délais mais ne devrait pas se faire au détriment de notre environnement et de la qualité de vie des gens qui ont décidé de s'y installer depuis de nombreuses années.

**Avez-vous d'autres suggestions ?**

Avec les ressources actuelles que possède le Ministère des Transports, celui-ci est largement capable de conserver le tracé actuel entre les kilomètres 63 à 67 et il a les compétences voulues pour favoriser un tracé qui contournerait les résidences du secteur de la rue Paré car cette autoroute n'est telle pas une solution préconisée par les divers paliers gouvernementaux afin de mieux desservir la population en général.

En foi de quoi, nous signons,

Gaëtan Drapeau  
Résident (Secteur St-Adolphe)

Diane Napier  
Résidente (Secteur St-Adolphe)